



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/51/739  
16 décembre 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Cinquante et unième session  
Points 116 et 37 de l'ordre du jour

BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1996-1997

LA SITUATION DE LA DÉMOCRATIE ET DES DROITS  
DE L'HOMME EN HAÏTI

Incidences sur le budget-programme du projet  
de résolution A/51/L.63

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Igor V. GOUMENNY (Ukraine)

1. À sa 45e séance, le 16 décembre 1996, la Cinquième Commission, en application de l'article 153 du règlement intérieur de l'Assemblée générale, a examiné l'état présenté par le Secrétaire général (A/C.5/51/43) concernant les incidences sur le budget-programme du projet de résolution A/51/L.63. Le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a été présenté oralement par son président (voir A/C.5/51/SR.45)
2. Les déclarations et observations faites lors de l'examen de ce point par la Commission figurent dans le compte rendu analytique pertinent (A/C.5/51/SR.45).

### DÉCISION DE LA CINQUIÈME COMMISSION

3. La Cinquième Commission a décidé d'informer l'Assemblée générale qu'au cas où elle adopterait le projet de résolution A/51/L.63, des crédits additionnels d'un montant de 3 400 400 dollars seraient nécessaires au titre du chapitre 3, Opérations de maintien de la paix et missions spéciales, du budget-programme de l'exercice biennal 1996-1997. Des crédits additionnels d'un montant de 365 900 dollars seraient également nécessaires au titre du chapitre 32, Contributions du personnel, compensé par le même montant au titre du chapitre premier, Recettes provenant des contributions du personnel. Ces ressources nécessaires seraient examinées par l'Assemblée générale dans le cadre des ouvertures de crédit révisées pour l'exercice biennal 1996-1997.

-----